



Services du matériel et des acquisitions,
200, rue Kent, poste 9W087
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

FP802-150156

Le 16 octobre 2015

Objet : Appel d'offres FP802-150156

**Titre : RECONSTRUCTION DU QUAI FLOTTANT DE DISCOVERY
HARBOUR À CAMPBELL RIVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)**

ADDENDA : N° 1

Pour donner suite aux documents de l'appel d'offres ci-dessus qui ont été publiés précédemment sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, Achatsetventes.gc.ca, l'addenda n° 1 est par les présentes publié.

Pêches et Océans Canada

1. Pour déterminer le coût d'élimination, devons-nous supposer que nous éliminerons la quantité de matériaux que le propriétaire fournit? Pourriez-vous s'il vous plaît présenter une liste complète des matériaux fournis?
Le propriétaire est responsable de toutes les activités d'élimination.
2. Quels autres permis ou certificats sont requis pour le projet à part le permis local d'exploitation d'un commerce?
Seuls un permis local d'exploitation de commerce, une assurance et une protection conforme à la Commission des accidents du travail (CAT) sont exigés de l'entrepreneur.
3. Veuillez fournir la liste des barrières, clôtures, panneaux avertisseurs et éclairage exigés de l'entrepreneur.
Les barrières, clôtures et panneaux avertisseurs seront fournis par le propriétaire et installés par l'entrepreneur selon les directives du propriétaire.
4. Qui est chargé de fournir les produits connexes comme la créosote, le mastic, le feutre pour navires, les plaques de cuivre, les goujons, etc.?
Tous les produits connexes seront fournis par le propriétaire sauf les consommables qui sont compris dans les petits outils fournis par l'entrepreneur.
5. Un coordonnateur de santé et sécurité est-il requis à temps plein sur le site?
L'entrepreneur est tenu de respecter toutes les exigences en matière de sécurité du personnel établies par la CAT. Ports pour petits bateaux n'exige pas de coordonnateur de sécurité à temps plein.
6. À quel endroit de la liste des quantités devons-nous indiquer les coûts d'élimination?
Tous les coûts d'élimination des déchets sont couverts par le propriétaire. Seule une main-d'œuvre est requise de l'entrepreneur pour le transport des matériaux dans les conteneurs à déchets.

7. Quelles sont les quantités de bois d'œuvre neuf fournies pour que puisse être calculé le coût d'élimination du bois remplacé?

Voir la réponse à la question 6.

Merci.

Nancy L. Stanford

Agente principale de négociation des marchés

Services du matériel et des acquisitions

Pêches et Océans Canada

200, rue Kent, poste 9W087

Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Téléphone : 613-993-1550

Courriel : nancy.stanford@dfo-mpo.gc.ca